



Vai Mane'e



VAI MANE'E : LA PISCINE DANS TON QUARTIER !

La Fédération Tahitienne de Natation vous présente son nouveau projet pour 2022 : le bassin mobile Vai Mane'e.

Pourquoi ? Ce projet a été pensé afin de permettre aux polynésiens d'accéder à un apprentissage de la natation qu'ils habitent en centre ville ou qu'ils soient éloignés des lieux de pratique. Le bassin sera temporairement implanté sur une durée de cinq semaines dans chacune des communes de l'île pour pouvoir y faire le tour et toucher un maximum de personnes.

Pour qui ? Ce projet s'adresse aux enfants des écoles maternelles et élémentaires afin de leur permettre d'acquérir un savoir sécuritaire de la natation. Il s'adresse également à toute personne souhaitant faire ou reprendre une activité physique pour améliorer leur état de santé. Les cours de natation santé seront donc adaptés aux besoins, attentes et capacités du pratiquant présentant ou non une problématique de santé (obésité, surpoids et comorbidités associées telles que le diabète et l'hypertension, cancer, etc.) sous condition de présenter un certificat médical d'absence de contre-indication et une prescription d'activité physique.

Où ? C'est la commune de Mahina qui ouvrira les portes de cette aventure inédite. Le bassin sera situé dans l'école maternelle Hitimahana face au collège de Mahina.

Adresse : PK 10.5 C-MER - 98709 MAHINA

Quand ? Les cours ont lieu sur cette première commune depuis le lundi 10 janvier 2022 et ce jusqu'au samedi 19 février 2022. Les matinées du lundi au jeudi sont réservées aux groupes scolaires et les après-midis des lundis, mardis, jeudis et vendredis aux groupes périscolaires. Les jeunes adultes, adultes et matahiapos intéressés par les créneaux de natation santé pourront s'y rendre les mercredis après-midi de 13h00 à 17h00 ainsi que les vendredis et samedis matin de 8h30 à 12h30.

Le bassin mobile **Vai Mane'e** est une action principalement soutenue par le Ministère de la Santé en charge de la Prévention de la Polynésie française à hauteur de neuf millions francs pacifiques. Il a été reconnu *Maison Sport-Santé* par le Ministère chargé des Sports et le Ministère des Solidarités et de la Santé. Les Maisons Sport-Santé ont pour objectif d'offrir un accès à une activité physique et sportive au quotidien à tous les moments de la vie.

Elles permettent également aux usagers de bénéficier d'un accompagnement pour :

- Mieux s'informer sur les bienfaits de la pratique régulière d'une activité physique et sportive ;
- Mieux connaître les offres d'activités physiques et sportives de proximité adaptées à leurs besoins ;
- Évaluer leurs capacités physiques et leur élaborer un programme personnalisé en lien avec des professionnels qualifiés.

